

Féchy, le 18 novembre 2016



CONSEIL GÉNÉRAL  
FÉCHY

**RAPPORT  
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**  
AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 10/2016 CONCERNANT LE BUDGET 2017

Au Conseil Général de Féchy,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Jonathan ZOSSO président, Mesdames et Messieurs, Sylvie MORET, Floriane WYSS, Raphaël MOGNETTI, Laurent BESSO, Tobias MEYER membres, Jacques MORANDI rapporteur ainsi qu'Alain BETTEMS et Christian HEYE suppléants s'est réunie le lundi 14 novembre dernier afin d'étudier le préavis municipal n° 10/2016.

M. Andreas MEYER, Syndic et M. Marc MORANDI Municipal, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre aux questions des membres de la commission. Nous les remercions.

Celle-ci a pris connaissance avec intérêt du Budget pour l'année 2017 et l'a analysé point par point.

Une nouvelle fois, un budget déficitaire vous est présenté. Ceci étant le reflet de l'incertitude économique actuelle ayant une influence directe sur les rentrées fiscales pour notre commune. De plus une estimation élargie des charges amène la Municipalité à ce résultat.

Ceci pour rappeler que sur un budget d'environ CHF 6'000'000.-, une part importante de 65% est destinée directement à l'État et que le solde, 35%, compose la marge de manœuvre de nos autorités communales. Tout en rappelant que dans ce solde sont incluses également les charges courantes de fonctionnement du ménage communal. Pour ainsi dire, il ne reste que peu de place aux investissements et aux travaux d'entretien.

Nous avons choisi de soulever les points suivants devant vous ce soir :

- Le compte 720.3515.00, participation à charges cantonales, passe d'une charge effective 2015 de CHF 2'018'472.- à CHF 1'491'500.- pour le budget 2017. Ce montant est communiqué directement par l'État et introduit tel quel dans le budget.
- Les rendements immobiliers des bâtiments communaux tels que le Rionzier, le nouveau collège, le bâtiment du Saugey ainsi que l'auberge deviennent, au fil du temps, rentables. Ce qui démontre la véracité de la stratégie immobilière de la commune de Féchy. Nous souhaitons encourager la poursuite de cette stratégie dans la mesure des possibilités.
- Il est nécessaire de rappeler, encore une fois, la difficulté d'estimation des revenus fiscaux surtout lorsque des contribuables fortunés quittent notre commune ou simplement lorsque le contexte économique se veut frileux comme aujourd'hui.

Ceci dit, la Commission constate que le budget 2017 a été préparé avec le plus grand soin, que les oublis récurrents ont été corrigés et qu'il paraît au plus proche de la réalité.

Dès lors, la Commission de Gestion et Finances vous propose, à l'unanimité des membres, d'accepter le budget faisant l'objet du préavis No 10/2016 tel que présenté.

.....

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président



Les Membres

